

Séance du : 07 avril 2022

n° 16_2022

L'an deux mille vingt et deux, le sept avril à 17 heures 30.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 31 mars 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au foyer rural d'Avignonet Lauragais, siège du Pole Territorial et Rural, sous la présidence de M. Gilbert HEBRARD.

En application de l'article 10 de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021, la réunion peut se tenir par visioconférence, le quorum est fixé au tiers des membres présents et chaque titulaire peut disposer de deux pouvoirs, et ce jusqu'au 31 juillet 2022.

M. Jean-Marie PETIT est désigné comme secrétaire de séance.

Étaient présents :

Délégués titulaires :

BIGNON Christine, DOAN Marjolaine, LATCHE Catherine, MIR Virginie, SORAT Florence, MARECHAL Martine, MARTY Hélène, VILESPY Estelle

BODIN Pierre, BOMBAIL Jean-Pierre, CASSAN Jean-Clément, HEBRARD Gilbert, PORTET Christian, RUFFAT Daniel, FABRE Christian, FERRET Michel, GELI Bertrand, GOUXETTE Jean-Luc, HOURQUET Laurent, ITIER Alain, LAGENTE Christian, LAGOUTTE Jean, PETIT Jean-Marie, SCHMIDT Alain, DANJOU Jacques, JULLIN Olivier, BONDOUY Guy, DEMANGEOT François, GUIRAUD Dominique, MERCIER Alain, VELAND Raymond

Délégués suppléants représentant un délégué titulaire :

VERCRUYSSSE Sandrine, ARDON Judith, EXPERT Reine

ARPAILLANGE Michel, LABATUT David, RAMONDA Hervé

En exercice : 63

Présents : 37

Avaient donné pouvoir :

Vauthier Marie-Hélène, à Jean-Marie PETIT ; GLEYES Lison à ARPAILLANGE Michel ; MONOD Pierre à BEAUDONNET Maryline

Nombre de voix : 40

Excusés :

ADROIT Sophie, BEAUDONNET Maryline, GLEYES Lison, VAUTHIER Marie-Hélène

BARJOU Bernard, BARBASTE Philippe, BARTHES Serge, BATIGNE Robert, CAZENAVE Serge, ESTREM Jean-Marc, MAZAS Christian, MONOD Pierre, PRADEL Christophe, SERRANO Serge

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.69.36.34

Courriel : contact@payslauragais.com

RECU EN PREFECTURE

le 21/04/2022

Application agréée E-legalite.com

70_DE-031-200050938-20220407-16_2022-BF

Objet : Vote du Budget Primitif 2021 du GAL des Terroirs du Lauragais (budget annexe)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants et L.2311-1 à L.2343-2,

Monsieur le Président indique que le budget primitif 2021 a été établi sur la base du Débat d'Orientations Budgétaires du 10 mars 2022 et validé par le Bureau réuni le 24 mars 2022. Ce budget tient compte de la mutualisation des services avec le GAL des Terroirs du Lauragais permettant l'attribution de subventions Leader et des restrictions budgétaires liées à la perte graduelle de subventions d'ingénierie.

Monsieur le Président présente les différents éléments pris en compte pour l'élaboration de ce budget primitif 2021 :

- Des charges à caractère général
- Des charges de personnel (masse salariale, frais de déplacement)
- Les contributions des communautés de communes membres
- La contribution Leader
- La subvention de la Région Occitanie

Concernant le GAL des Terroirs du Lauragais porté par le PETR du Pays Lauragais depuis la validation de la candidature au 9 juillet 2015 (budget annexe intégré depuis le 1^{er} janvier 2015 au budget principal du PETR), il est proposé d'établir le taux de contributions à 0.25 €/habitant. Ces participations seront appelées après le vote du budget primitif du budget annexe. Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur le Président appelle l'assemblée à se prononcer.

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,
Adopte le budget primitif de l'exercice 2022 arrêté comme suit :**

Budget Annexe : budget du GAL des Terroirs du Lauragais

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	258 578	258 578
Investissement	5 600	5 600
Total	264 178	264 178

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.
Le budget primitif du budget principal est joint en annexe.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Fait à Avignonet Lauragais, le 7 avril 2022

Le Président



Gilbert HEBRARD

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrend - Tél. : 04.68.69.36.34

Courriel : contact@payslauragais.com

REÇU EN PREFECTURE

le 21/04/2022

Application agréée E-legalite.com